

AssurÉconomie 2024

Mesure de la valeur du secteur de l'assurance dommages pour l'économie

ONTARIO



BAC

Bureau d'assurance
du Canada



AssurÉconomie 2024

Publié par le Bureau d'assurance du Canada (BAC), le rapport AssurÉconomie 2024 présente des statistiques sur l'importance du secteur de l'assurance de dommages pour le Canada et ses provinces et son apport à l'économie. Les données du rapport proviennent du BAC, de Statistique Canada et de MSA Research Inc., tandis que d'autres données justificatives ont été recueillies auprès de sources secondaires.

Le BAC a demandé à Statistique Canada d'utiliser son modèle d'entrées-sorties pour simuler les répercussions directes, indirectes et induites du secteur de l'assurance de dommages sur les sorties et l'emploi aux paliers national et provinciaux. Le BAC a fourni l'estimation de 2022 des sorties du secteur de l'assurance de dommages utilisée dans les chocs du modèle.

Les données les plus récentes disponibles sont utilisées pour les principaux enjeux du secteur de l'assurance de dommages mis en évidence dans le rapport. Dans certains cas, les chiffres peuvent ne pas correspondre au total indiqué car ils ont été arrondis.



Table des matières

Chapitre 1 : Principales conclusions

Chapitre 2 : Vue d'ensemble de l'assurance de dommages

Chapitre 3 : Importance de l'industrie de l'assurance de dommages pour le Canada

- Répartition des revenus au Canada (2013-2022)
- Répartition des revenus au Canada (2022)
- Placements dans les obligations

Chapitre 4 : Apport à l'emploi

- Emplois
- Revenu du travail
- Diversité

Chapitre 5 : Apport à l'économie

- Produit intérieur brut
- Recettes fiscales

Chapitre 6 : Assurance des entreprises

Chapitre 7 : Principaux enjeux de l'assurance de dommages

- Assurance automobile
- Catastrophes naturelles

Chapitre 8 : Missions secondaires et avantages sociétaux de l'industrie de l'assurance

- Réduction des pertes financières
- Premier répondant financier
- Fourniture de capitaux et soutien des finances publiques
- Facilitation de l'innovation
- Facilitation du crédit commercial
- Protection de la réputation
- Facilitation de la formation de capital
- Promotion de la sécurité au travail

Annexe : Classification des groupes de l'industrie et méthodologie



Chapitre 1 : Principales conclusions



En 2022, l'industrie de l'assurance de dommages de l'Ontario a directement contribué à hauteur de 12 milliards de dollars au produit intérieur brut (PIB) nominal de la province, avec une incidence économique totale de plus de 20 milliards de dollars si l'on tient compte des achats indirects de la chaîne d'approvisionnement et de l'incidence induite de la réinjection des revenus en dépenses.



En Ontario, les compagnies et courtiers d'assurance de dommages ont directement créé 72 000 emplois en 2022. Pour chaque tranche de 100 emplois dans l'assurance de dommages, 110 emplois de plus ont été créés grâce aux incidences de la chaîne d'approvisionnement et à l'effet multiplicateur de la réinjection des revenus des employés en dépenses. Selon les estimations, 152 000 emplois sont attribuables à l'industrie de l'assurance de dommages.



La rémunération horaire des personnes qui travaillent au sein d'une compagnie d'assurance de personnes et d'assurance de dommages en Ontario était de 29 % supérieure à la moyenne provinciale en 2022, et de 27 % au sein des courtiers d'assurance (**Encadré 2**), ce qui témoigne leur productivité. En moyenne, la productivité au travail au sein d'une compagnie d'assurance était de 79 % supérieure à celle du secteur moyen en Ontario (**Encadré 4**).



Le secteur de l'assurance favorise l'égalité des sexes en engageant un pourcentage élevé de femmes. En 2021, les courtiers d'assurance de personnes et de dommages ont atteint un taux d'emploi des femmes de 59 %, tandis que les assureurs ont enregistré un taux de 60 %, contre 47 % par industrie en moyenne en Ontario (**Encadré 3**).



L'industrie de l'assurance de dommages contribue considérablement à l'assiette fiscale de l'Ontario. En 2022, l'industrie a payé directement 120 millions de dollars en impôts des sociétés en Ontario et un milliard de dollars en taxes sur les primes d'assurance (**Encadré 5**). De plus, l'industrie a versé deux millions de dollars en taxes et impôts au palier provincial, portant l'apport total à l'assiette fiscale à près de 4 milliards de dollars.



Chapitre 2 : Vue d'ensemble de l'assurance de dommages

L'industrie de l'assurance de dommages permet de transférer les risques des particuliers et des entreprises. Les assureurs y parviennent en mettant en commun et en répartissant les risques des particuliers et des entreprises parmi un large éventail de risques, d'entreprises et de particuliers. Les assureurs fixent le prix des contrats en fonction de la valeur prévue du risque, des frais administratifs et de la marge bénéficiaire. En constituant un portefeuille important et diversifié de ces risques, le secteur gère les risques de dommages en Ontario.

Cependant, les assureurs primaires ne font pas ce travail en vase clos. Les compagnies d'assurance misent sur les canaux de distribution et les services de sensibilisation des consommateurs proposés par les courtiers et les agents d'assurance. Les courtiers et agents travaillent directement avec les consommateurs pour choisir les assurances qui correspondent le mieux à leur budget et à leur profil de risque.

Au sein de l'industrie de l'assurance de dommages, les compagnies de réassurance offrent des services de transfert de risques aux compagnies d'assurance primaires. De la même manière que les assureurs regroupent les risques des particuliers et des entreprises, les compagnies de réassurance regroupent les risques des assureurs. En recourant à des contrats de réassurance, les compagnies d'assurance primaires peuvent transférer le risque de certaines polices au réassureur et respecter les obligations en matière de suffisance des fonds propres fixées par les organismes de réglementation gouvernementaux.

Bien que la nature de l'industrie de l'assurance de dommages demeure relativement stable dans le temps, et malgré les défis posés par les catastrophes naturelles au cours des dernières années, la stratégie d'entreprise continue d'évoluer en fonction des risques et de la conjoncture réglementaire dans lequel l'industrie exerce ses activités.





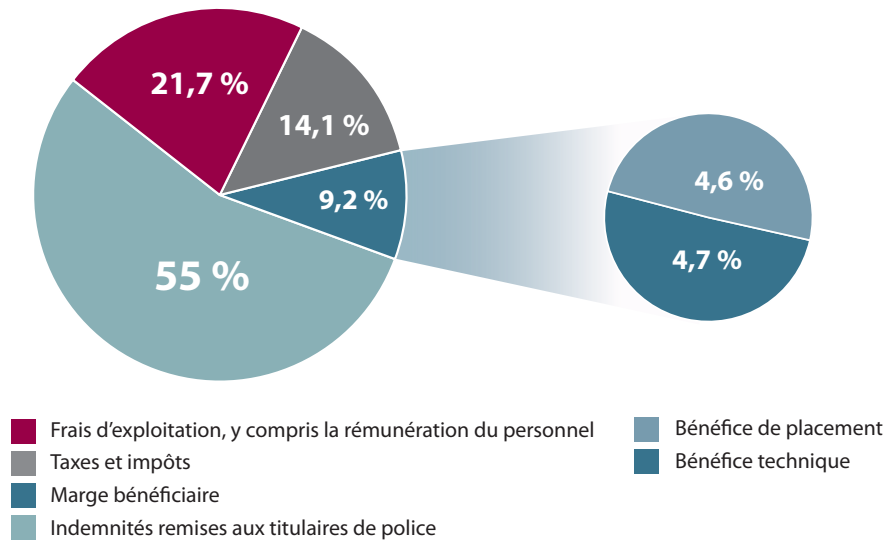
Chapitre 3 : Importance de l'industrie de l'assurance de dommages pour le Canada

L'industrie de l'assurance de dommages au Canada remplit habilement son rôle de transfert et de gestion des risques des particuliers et des entreprises. Ces services de transfert et de gestion des risques génèrent des revenus et stimulent simultanément l'investissement. Au-delà de l'incidence économique, l'industrie crée des activités secondaires et offre des avantages sociétaux à la société canadienne, qui sont expliqués plus en détail au chapitre 8.

Répartition des revenus au Canada (2013- 2022)

Chaque tranche de un dollar de revenu généré par les compagnies d'assurance de dommages canadiennes est généralement répartie de la manière illustrée dans l'**encadré 1**. Pour la période de 2013 à 2022, les règlements versés aux titulaires de police représentaient en moyenne la plus grande part (55 %) des revenus de l'industrie de l'assurance de dommages au Canada, la marge bénéficiaire constituant la plus petite part (9,2 %), en moyenne. Dans l'ensemble, chaque assureur assume et gère les risques de ses clients en contrepartie du paiement d'une prime qui couvre les sinistres, les frais d'exploitation et d'autres obligations.

Encadré 1 : Répartition des revenus des compagnies d'assurance de dommages, 2013-2022, Canada



Source : Analyse du BAC avec données de MSA Research Inc. (selon une moyenne de 10 ans)



Répartition des revenus au Canada (2022)

En 2022, l'industrie de l'assurance de dommages a versé 48 % de ses revenus directement aux demandeurs d'indemnité, comparativement à la moyenne des dix dernières années (**encadré 1**). La même année, l'industrie a dégagé un bénéfice de 14 % sur ses revenus, soit un pourcentage considérablement supérieur à la moyenne de 9,2 % des dix dernières années. Ce bénéfice plus élevé que la normale s'expliquait par une baisse de la fréquence et de la gravité des sinistres en raison du ralentissement de l'activité économique pendant la pandémie de COVID-19. Ce bénéfice tiré de la souscription ne demeurera probablement pas à ce niveau, en raison de l'inflation et de la tendance au chapitre des demandes d'indemnités. Parallèlement, la détérioration du rendement des placements est attribuable à la forte hausse des taux d'intérêt et aux pertes de valeur de marché qui en ont résulté sur la plupart des actifs investis par les

assureurs de dommages, en particulier en ce qui concerne les pertes non réalisées sur les obligations et les actions.

Actuellement, la marge bénéficiaire de l'industrie est constituée presque exclusivement de revenus de souscription, bien que les revenus de placement représentent habituellement environ la moitié des bénéfices de l'industrie.

En remplissant sa fonction de transfert de risque, l'industrie de l'assurance de dommages contribue considérablement à la compétitivité et à la prospérité du Canada. L'industrie offre une rémunération relativement élevée à sa main-d'œuvre très productive et diversifiée, tout en contribuant amplement aux impôts des compétences municipales, provinciales et fédérales.

Outre sa contribution économique directe, l'industrie de l'assurance de dommages a également des répercussions indirectes et induites.¹ Les répercussions indirectes englobent l'activité de la chaîne d'approvisionnement en amont des entrées intermédiaires de l'industrie. Les répercussions induites concernent l'activité économique attribuable aux salaires des travailleurs du secteur et de sa chaîne d'approvisionnement.

Tableau 1 : Répartition des revenus des assureurs du secteur de l'assurance de dommages, 2022, Canada

Répartition	% des revenus
Règlements versés aux titulaires de contrat	47,7 %
Frais d'exploitation	22,4 %
Taxes et impôts	15,7 %
Marge bénéficiaire	14,3 %
Bénéfice tiré de la souscription	14,1 %
Bénéfice tiré des placements	0,2 %

Source : Analyse du BAC avec données de MSA Research Inc.

Placements dans les obligations d'État

Les assureurs placent massivement dans des obligations d'État qui soutiennent l'économie canadienne. En 2022, l'industrie de l'assurance de dommages détenait au total près de 39 milliards de dollars en obligations de gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux ainsi que d'administrations publiques et d'établissements d'enseignement. Ce niveau de placement dans les obligations d'État en 2022 était légèrement supérieur aux 34 milliards de dollars en 2018.

¹ Statistique Canada. (2009). *Guide d'utilisation du modèle d'entrées-sorties*, juin 2009.

Chapitre 4 : Apport à l'emploi



Emplois

À l'échelle de l'Ontario, les assureurs de dommages ont procuré un emploi direct à 40 000 travailleurs en 2022. En incluant les courtiers, qui agissent en tant que conseillers experts pour répondre aux besoins d'assurance des consommateurs, la contribution directe de l'industrie au marché de l'emploi a atteint près de 72 000 travailleurs.²

L'industrie de l'assurance de dommages dans son ensemble est à l'origine d'un nombre d'emplois nettement supérieur à celui de ses employés directs. Ces emplois indirects et induits comprennent des professions dans un large éventail de domaines tels que les services juridiques, la comptabilité, les télécommunications, le traitement de données et les services de réparation de véhicules automobiles. Si l'on tient compte des emplois indirects résultant de l'activité de la chaîne d'approvisionnement et des emplois induits générés par la réinjection des revenus des employés dans l'économie, 80 000 emplois supplémentaires ont été créés en 2022, portant le nombre total d'emplois attribuables à l'industrie de l'assurance de dommages à 152 000 travailleurs.

Revenu de travail

L'industrie de l'assurance n'est pas uniquement une source majeure

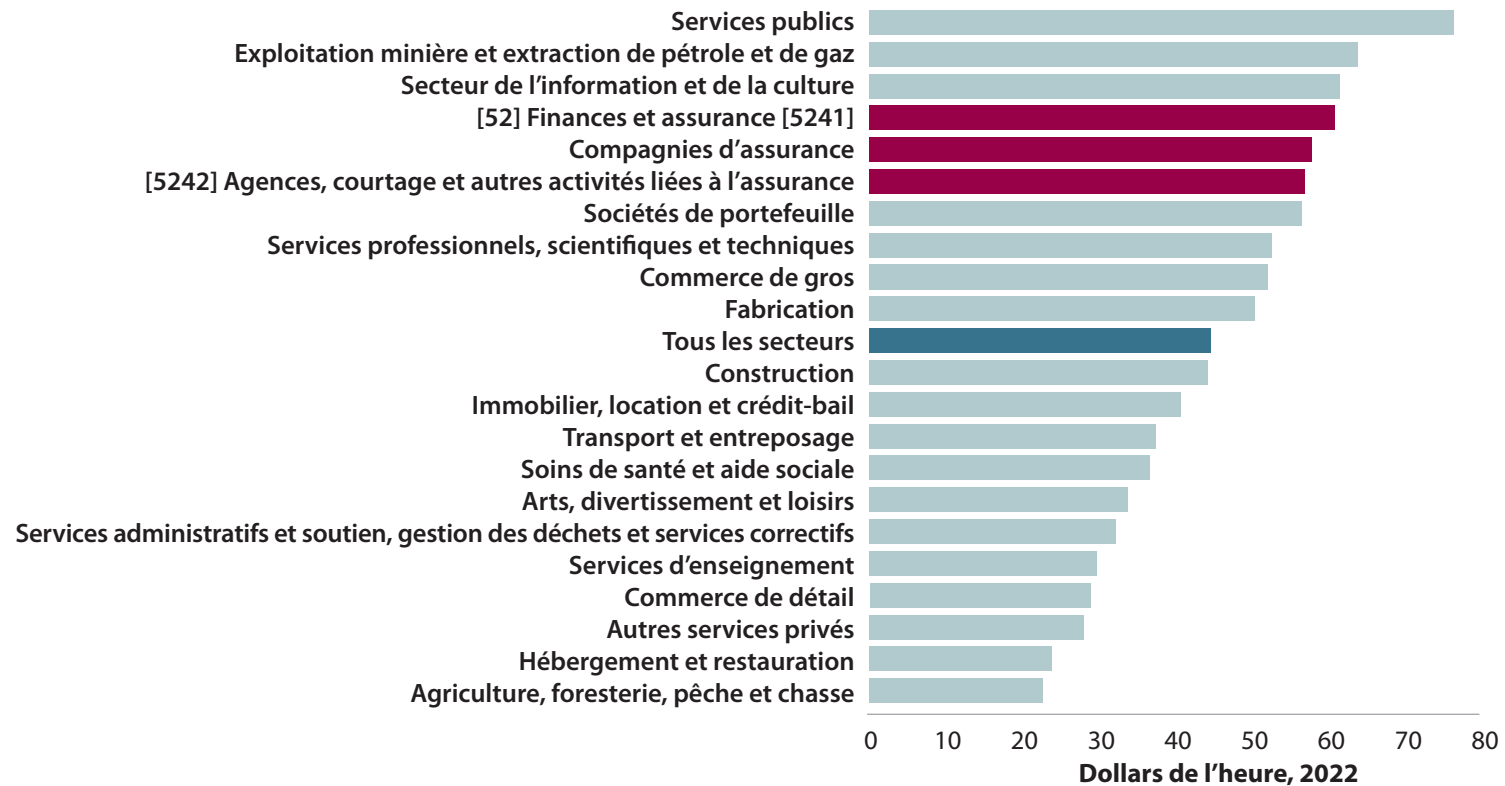
d'emplois en Ontario, elle soutient également des emplois de haute qualité et bien rémunérés. En 2022, les personnes qui travaillaient pour une compagnie d'assurance de personnes et de dommages gagnaient en moyenne 58 \$ l'heure, et celles qui travaillaient pour un courtier d'assurance de personnes ou de dommages gagnaient en moyenne 57 \$ l'heure. Ces salaires horaires moyens étaient modérément supérieurs à ceux de l'employé moyen de l'Ontario qui était de 45 \$ l'heure (**Encadré 2**).

En 2022, les employés des assureurs et courtiers d'assurance de dommages de l'Ontario ont gagné plus de 6 milliards de dollars. Si l'on tient compte des emplois indirects générés par l'incidence de la chaîne d'approvisionnement et de l'effet multiplicateur de la réinjection des revenus des employés en dépenses, 5 millions de dollars de rémunération supplémentaire ont été ajoutés, portant le total du revenu du travail à plus de 11 milliards de dollars. L'effet multiplicateur s'entend de l'effet d'une augmentation exogène de la demande sur le revenu et le produit nationaux. L'investissement de l'industrie de l'assurance de dommages donne lieu à une hausse de la demande et de la consommation dans d'autres secteurs de l'économie canadienne.

² Voir en annexe la méthodologie utilisée par Statistique Canada pour calculer les répercussions directes, indirectes et induites.



Encadré 2 : Rémunération totale par heure travaillée par industrie, 2022, Ontario



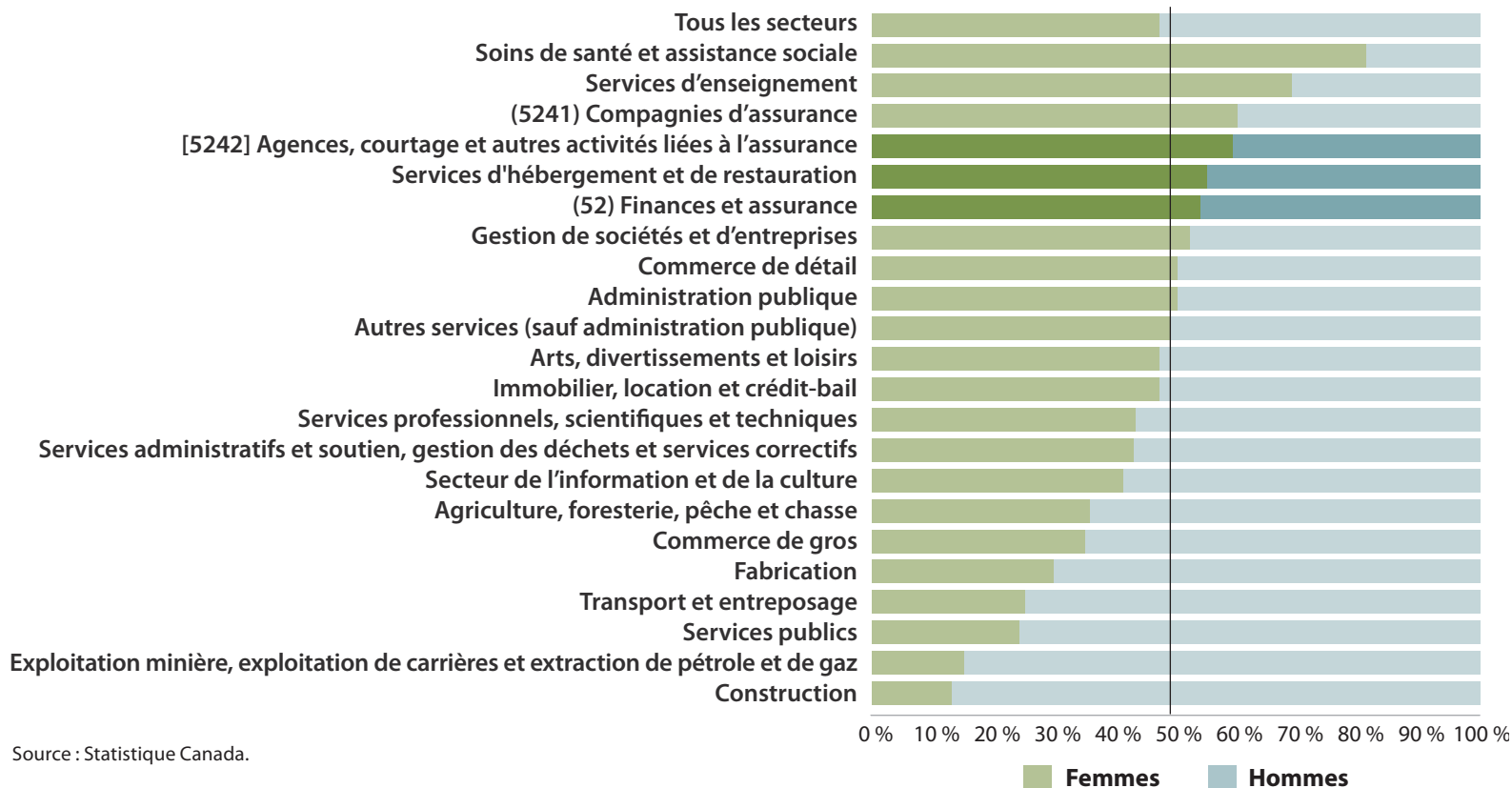
Source : Statistique Canada.

Remarque : Se reporter à l'Annexe pour consulter le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord 2022.

Diversité

Le recensement canadien de 2021 a révélé que le secteur de la finance et de l'assurance de l'Ontario embauchait plus de femmes (54 %) que d'hommes. (**Encadré 3**). Les courtiers d'assurance de personnes et de dommages employaient 59 % de femmes et les compagnies d'assurance 60 %, soit plus que le secteur moyen en Ontario (47 %).

Encadré 3 : Emplois par industrie par sexe, 2021, Ontario



Source : Statistique Canada.

Remarque : Se reporter à l'Annexe pour consulter le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord 2022.

L'industrie de l'assurance de dommages soutient un nombre important d'emplois, embauche un pourcentage important de femmes et verse des salaires supérieurs à la moyenne. Tous ces éléments contribuent à la fois au dynamisme économique de la province et à l'égalité entre les hommes et les femmes.



Chapitre 5 : Apport à l'économie

Produit intérieur brut

En 2022, les compagnies d'assurance de dommages ont directement contribué à hauteur d'un peu plus de 8 milliards de dollars au PIB de l'Ontario par l'effet combiné de ses services de transfert de risques et des rendements de ses activités de placement. Les courtiers d'assurance de dommages ont ajouté près de 4 milliards de dollars au PIB, portant l'apport direct total de l'industrie à l'économie de l'Ontario à près de 12 milliards de dollars.

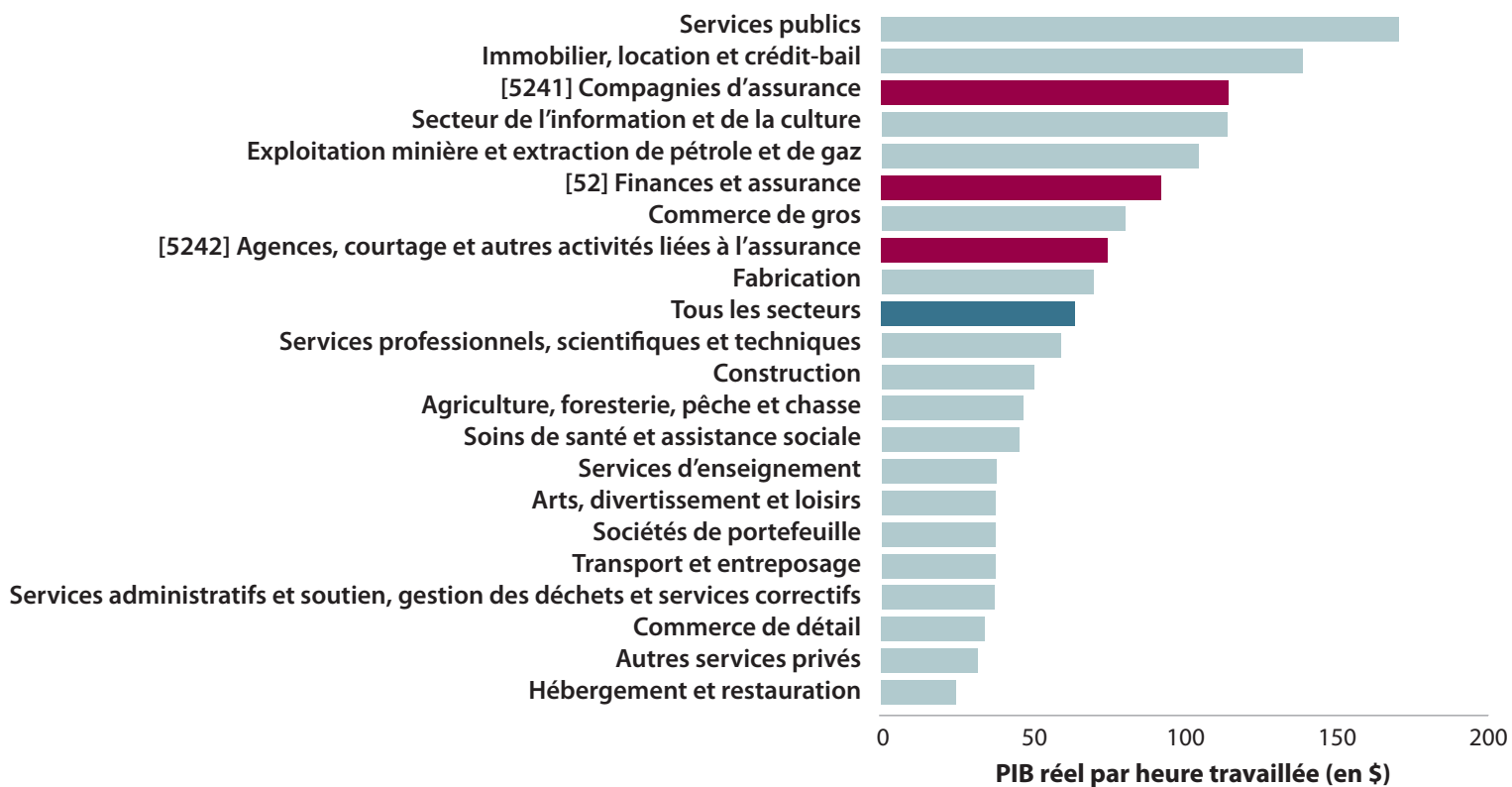
Les activités de l'industrie de l'assurance de dommages permettent de créer indirectement des biens et services dans sa chaîne d'approvisionnement et, par la réinjection des revenus des employés en dépenses, induisent des activités supplémentaires dans l'ensemble de l'économie, contribuant à hauteur de 9 milliards de dollars supplémentaires au PIB de l'Ontario en 2022. Dans l'ensemble, pour

2022, l'apport cumulatif direct, indirect et induit du secteur de l'assurance de dommages au PIB de l'Ontario s'est établi à plus de 20 milliards de dollars.

En plus de l'apport important et global de l'industrie de l'assurance de dommages à l'économie de l'Ontario, la productivité au travail (mesure du PIB réel par heure travaillée) des compagnies d'assurance a été estimée à 79 %, supérieure à celle de la moyenne provinciale en 2022. Les employés des compagnies d'assurance de personnes et de dommages comptent ainsi parmi les travailleurs les plus productifs de l'Ontario (**Encadré 4**).



Encadré 4: Rémunération totale par heure travaillée par industrie, 2022, Ontario



Source : Statistique Canada.

Remarque : Se reporter à l'Annexe pour consulter le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord 2022.



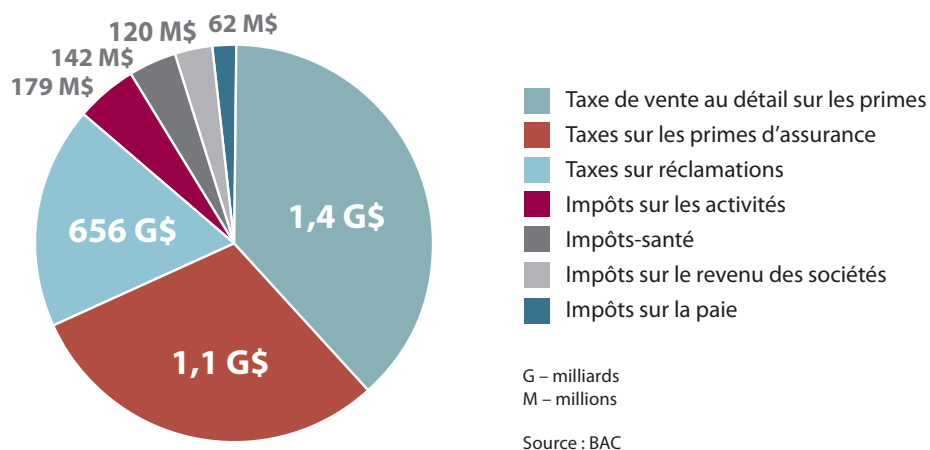
Recettes fiscales

En 2022, l'industrie de l'assurance de dommages a payé directement 120 millions de dollars en impôts des sociétés en Ontario et plus d'un milliard de dollars en taxes sur les primes d'assurance (**Encadré 5**). L'industrie a également contribué à hauteur de 2 milliards de dollars en impôts et taxes par le biais de ses activités commerciales, portant la contribution totale aux recettes fiscales du gouvernement de l'Ontario à près de 4 milliards de dollars. En 2022, la taxe de vente au détail (TVD) et la taxe sur les primes d'assurance représentaient la plus grande source directe de recettes fiscales de la province. Les consommateurs paient une TVD de 8 % sur les primes applicables aux contrats d'assurance taxables, tandis que les assureurs de dommages

versent au gouvernement de l'Ontario une taxe de 3,5 % sur les primes qu'ils perçoivent annuellement.³

L'industrie de l'assurance de dommages a également contribué aux recettes fiscales du gouvernement fédéral. En 2022, les assureurs de dommages au Canada ont versé près de 4 milliards de dollars en impôts au gouvernement fédéral. Ces paiements comprennent les impôts sur le revenu des sociétés (0,4 milliard \$) et les impôts prélevés sur le revenu des employés de l'industrie (2 milliards \$).

Encadré 5 : Impôts versés par l'industrie de l'assurance de dommages au gouvernement provincial, 2022, Ontario



³ <https://www.ontario.ca/fr/document/taxe-de-vente-au-detail/les-assurances-et-les-regimes-d'avantages-sociaux> ; <https://www.ontario.ca/fr/page/impot-sur-les-primes-dassurance-de-lontario>



Chapitre 6 : Assurance des entreprises

Selon les estimations de 2022, le secteur de l'assurance des entreprises de l'Ontario a apporté une valeur considérable à l'économie canadienne grâce à sa contribution au PIB, au revenu du travail et à la création d'emplois. Les activités du secteur ont eu une incidence économique directe d'un peu plus de 4 milliards de dollars au chapitre du PIB, près de 2 milliards de dollars au chapitre des revenus du travail et de 25 000 emplois.

En tenant compte de l'effet multiplicateur, chaque tranche de 100 dollars de PIB et de 100 dollars de revenus du travail dans le secteur a généré 74 dollars et 74 dollars supplémentaires, respectivement, dans d'autres industries. De même, le secteur a créé 110 emplois par tranche de 100 emplois dans le secteur de l'assurance des entreprises en Ontario. L'incidence économique totale du secteur de l'assurance des entreprises sur le PIB s'élève donc en 2022 à un peu plus de 7 milliards de dollars, 4 milliards de dollars au chapitre des revenus du travail et près de 53 000 emplois. Ces tendances mettent en évidence l'importance de l'incidence économique et du potentiel de création d'emplois du secteur de l'assurance des entreprises en Ontario.

De plus, au cours de l'exercice de 2022, les assureurs en Ontario ont versé environ 5 milliards de dollars en réclamations

d'assurance des entreprises. Ces paiements jouent un rôle essentiel de soutien aux entreprises, en leur permettant de récupérer leurs pertes et de redémarrer rapidement leurs activités à la suite d'un événement imprévu. En apportant le soutien financier nécessaire, le secteur de l'assurance des entreprises continue d'être un partenaire essentiel dans la reprise et la résilience des entreprises de l'Ontario.

La capacité de l'industrie de l'assurance de dommages au Canada à jouer un rôle d'amortisseur financier est renforcée dans les périodes difficiles comme celle que nous vivons aujourd'hui, alors que les entreprises subissent les conséquences d'une conjoncture inflationniste et de périodes de croissance économique plus faible, comme en témoignent de manière évidente les chocs de prix et la crise du coût de la vie qui s'ensuit. Dans un tel contexte, les assureurs ont une perspective unique et, de fait, ont la responsabilité d'absorber les conséquences de cette conjoncture sur les consommateurs et l'économie en général.

À la fin de 2022, près de 359 000 entreprises étaient en activité en Ontario.⁴ Toutes ont un point en commun : sans une assurance adéquate, elles pourraient toutes être anéanties par une catastrophe ou une poursuite en justice.

⁴ Statistique Canada.





Chapitre 7 : Principaux enjeux de l'assurance de dommages

Assurance automobile

Partout au pays, le BAC s'attache à sensibiliser les gouvernements à l'importance de mettre en place des cadres législatifs et réglementaires qui favorisent la concurrence et le choix des conducteurs. Dans son Budget de 2024, le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à mettre en œuvre une réforme de l'assurance automobile visant à élargir le choix des consommateurs, à moderniser le régime et à améliorer la concurrence sur le marché de l'assurance automobile de la province. Cet engagement, qui résulte d'une consultation sur la réforme de l'assurance automobile, sera mis en œuvre progressivement. De plus, le gouvernement a annoncé un investissement de 49 millions de dollars sur trois ans afin de lutter contre le vol d'automobiles et d'offrir ainsi une protection essentielle aux Ontariens et à leurs familles.

Le projet de réforme de l'assurance automobile du gouvernement de l'Ontario est accueilli favorablement par le BAC qui y voit un pas dans la bonne direction visant à accorder aux citoyens de l'Ontario un contrôle et un choix accrus en matière d'assurance automobile. Ce projet reflète en partie les efforts mis de l'avant par le BAC en faveur de la réforme de l'assurance automobile, tout en tenant compte du point de vue du client de l'assurance automobile et en veillant au maintien des conditions d'un marché concurrentiel. Le BAC continuera à faire progresser la mise en œuvre de la réforme de la réglementation des tarifs auprès de l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers afin de favoriser la mise en place d'une réglementation de l'assurance automobile qui soit à la fois plus souple pour les consommateurs et fondée sur des principes.

Le vol d'automobile est un problème mondial. L'Ontario a enregistré une hausse alarmante des vols d'automobile au cours des cinq dernières années. Entre 2018 et 2023, les sinistres liés aux vols d'auto ont augmenté de 524 %. En 2023, pour la toute première fois, les réclamations directes liées aux vols de voitures de tourisme (excluant les utilitaires et les cargaisons) ont dépassé à elles seules le milliard de dollars.⁵ Le vol d'automobiles constitue une menace immédiate (p. ex. détournement de voiture) et en aval (p. ex. trafic, terrorisme) pour la sécurité publique. Toutefois, certains continuent de penser que le vol d'automobile est une infraction contre les biens et un crime sans victime.

En Ontario, les vols d'automobile ont augmenté de 165 % depuis 2018. L'an dernier seulement, les vols ont progressé de 21 % (**Encadré 6**). Cela, sans compter les coûts liés aux tribunaux et aux services de police, les frais juridiques ainsi que les frais à la charge des assurés, comme les franchises.

Catastrophes naturelles

Dans son Budget de 2024, le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à investir 5 millions de dollars afin de permettre aux collectivités de l'Ontario de se doter de ressources nécessaires pour se préparer aux catastrophes naturelles et aux urgences. Pour la période de 2020 à 2023, des événements météorologiques extrêmes en Ontario ont donné lieu à des sinistres assurés de 2,7 milliards de dollars.⁶ Le BAC continue de collaborer avec les gouvernements fédéral et provinciaux sur les mesures permettant d'améliorer la résilience climatique des collectivités de partout au pays.

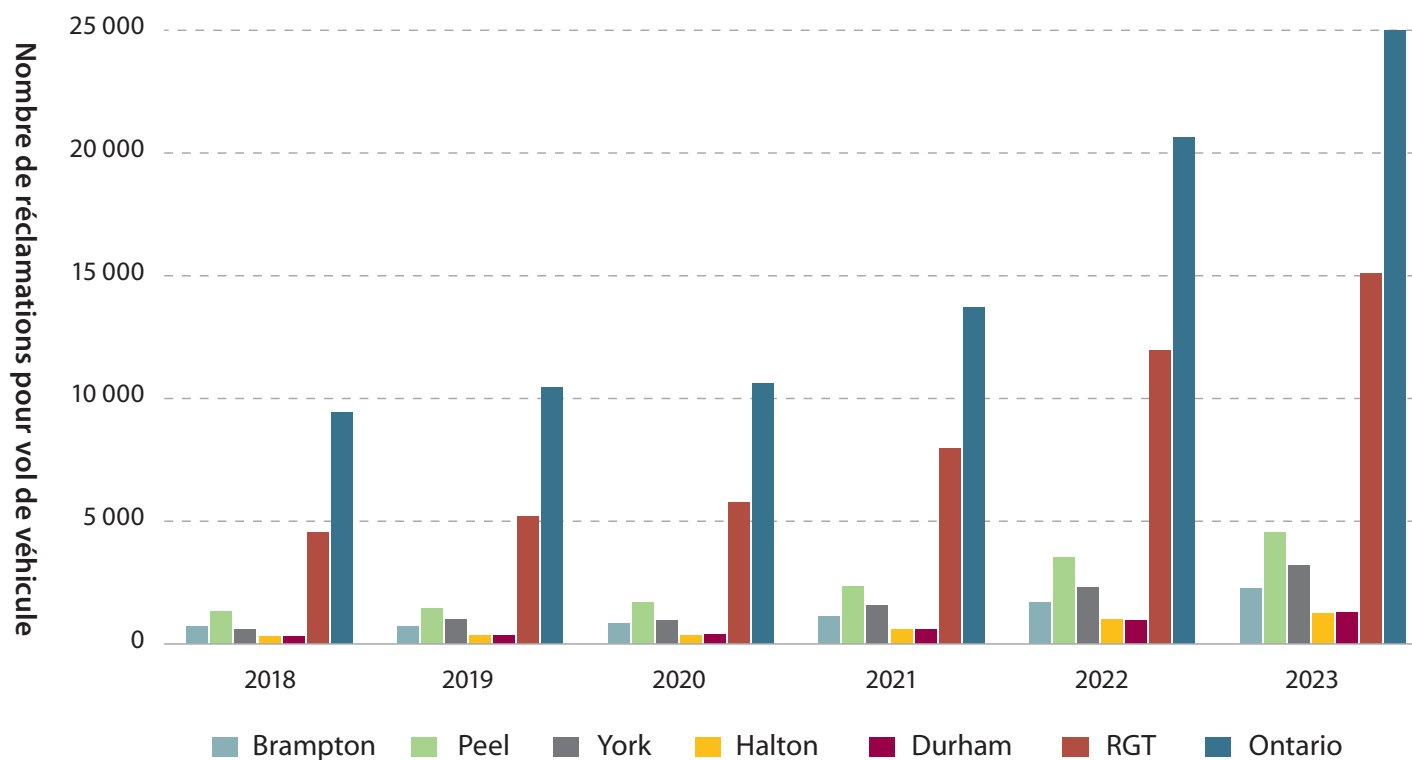
⁵ Les statistiques sur l'assurance automobile reposent sur une analyse du BAC et des données de l'Agence statistique d'assurance générale.

⁶ Analyse par le BAC des données de CatIQ

Encadré 6 : Variation au chapitre du nombre de vols d'automobile et des coûts des sinistres y afférents, 2018-2022, Ontario

Réclamations pour vol d'automobile

	Brampton	Peel	York	Halton	Durham	RGT	Ontario
Hausse 2018-2023	221 %	241 %	423 %	290 %	308 %	232 %	165 %
Hausse 2022-2023	35 %	28 %	37 %	26 %	33 %	26 %	21 %



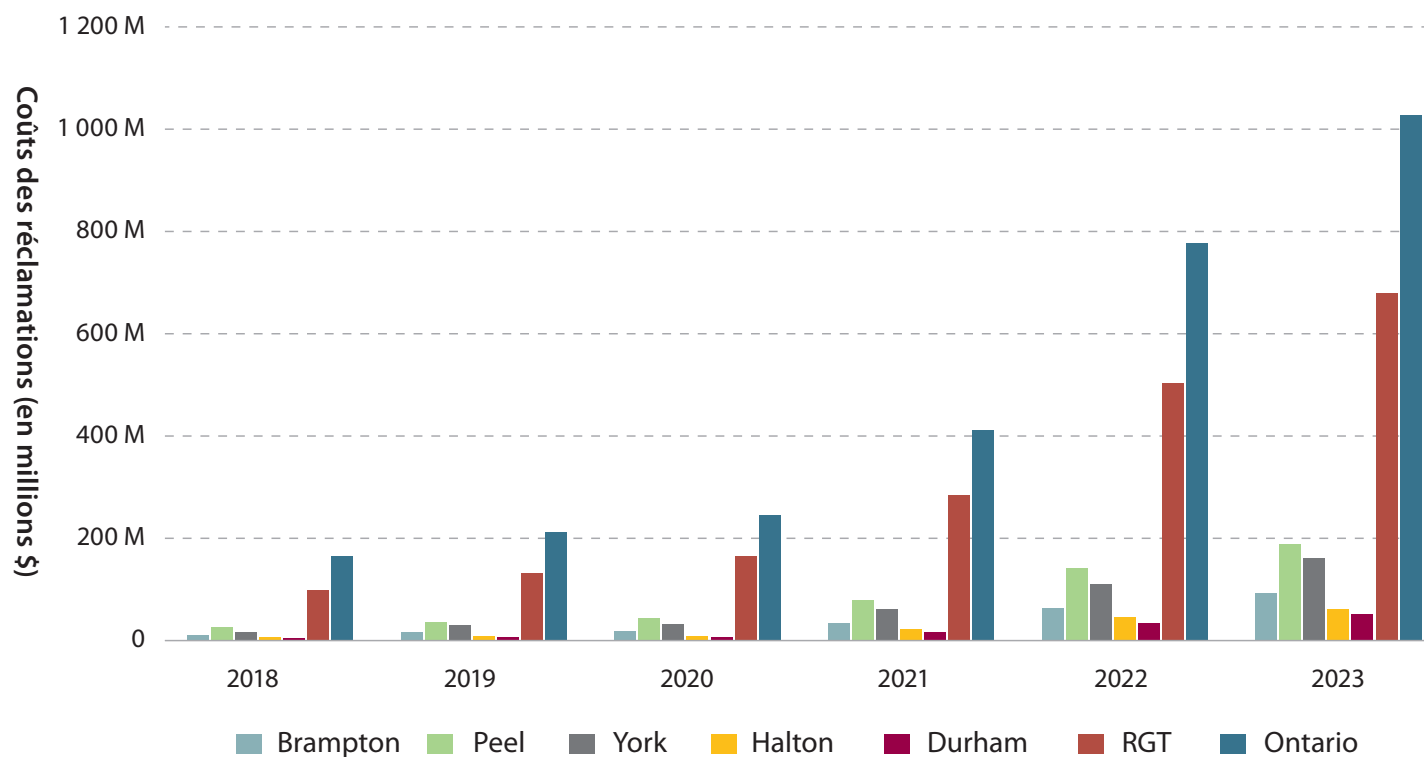
Source : Analyse d'Équité Association fondée sur les données du secteur fournies par l'ASAG

Le BAC collabore avec d'autres parties prenantes de l'industrie de l'assurance de dommages, ainsi qu'avec des parties prenantes du secteur de la fabrication et des forces de l'ordre, afin d'attirer l'attention sur la crise du vol d'automobiles et de réclamer des changements.

Encadré 6 : Variation au chapitre du nombre de vols de voitures et des coûts des sinistres y afférents, 2018-2022, Ontario

Coûts des réclamations

	Brampton	Peel	York	Halton	Durham	RGT	Ontario
Hausse 2018-2023	719 %	617 %	890 %	841 %	960 %	584 %	329 %
Hausse 2022-2023	45 %	34 %	47 %	36 %	50 %	35 %	73 %



Source : Analyse d'Équité Association fondée sur les données du secteur fournies par l'ASAG



Chapitre 8 : Missions secondaires et avantages sociétaux de l'industrie de l'assurance

Au-delà de l'incidence économique directe de l'industrie de l'assurance de dommages sur les comptes nationaux, et par conséquent sur le bien-être économique du Canada, l'assurance de dommages présente souvent des avantages socio-économiques subtils, invisibles, mais très répandus. Certains de ces avantages sont présentés ci-dessous.

Réduction des pertes financières

Le principal avantage de l'assurance est de contribuer à réduire les pertes financières au minimum. Cet avantage peut aller de la réparation et de la reconstruction d'un bien commercial endommagé par une catastrophe naturelle (incendie, inondation ou tremblement de terre) à la prise en charge des frais juridiques liés à une poursuite en responsabilité civile. La sécurité financière accrue offerte par l'assurance permet aux entreprises et aux consommateurs d'avoir l'esprit tranquille et aide les familles et les entreprises à demeurer financièrement stables en cas d'épreuves imprévues.⁷

Premier répondant financier

Il n'est pas toujours possible de prendre des mesures préventives pour tous les types de risques. Dans le cas des risques à forte incidence et à faible probabilité, tels que les catastrophes naturelles, les compagnies d'assurance font souvent fonction de « premiers répondants » financiers, en versant des indemnités aux victimes avant que l'aide gouvernementale ou les actions caritatives soient mises en place. En dépêchant du personnel pour participer aux efforts de rétablissement et en travaillant rapidement à l'atténuation et à la réparation des dommages après une catastrophe, les assureurs contribuent à accélérer les efforts qui permettent aux entreprises et aux particuliers de se remettre rapidement sur pied.⁸ Si l'assurance

permet de se prémunir contre les pertes, elle facilite également le redémarrage et la reprise de l'économie.

Fourniture de capitaux et soutien des finances publiques

Les assureurs détiennent généralement un portefeuille diversifié de placements à long terme stables, tels que des obligations d'entreprises et d'État. Ces placements permettent aux assureurs d'investir dans des catégories d'actif qui soutiennent leurs obligations en matière de souscription, et qui seraient trop risquées à assurer sans ce soutien de secours.⁹ En achetant des obligations d'État, les assureurs contribuent implicitement au financement de services sociaux essentiels tels que l'éducation et les soins de santé. Les gouvernements s'appuient sur les marchés financiers pour financer leurs activités, de sorte que les contribuables ne portent pas l'entière responsabilité des dépenses publiques. De cette façon, les assureurs contribuent à la santé fiscale et socioéconomique globale du Canada.

L'assurance contribue également à soutenir les leviers de l'offre et de la demande de l'économie en facilitant le commerce national et international. Par exemple, l'assurance transport des marchandises et l'assurance-crédit permettent aux entreprises d'importer des biens de l'étranger, stimulant ainsi l'offre de biens au Canada. L'assurance soutient également la demande lorsqu'une entreprise assurée contre les pertes d'exploitation ne peut honorer ses commandes en raison d'un sinistre assuré.

⁷ Grant, Eric. (2012). The Economic and Social Value of Insurance. The Geneva Association, 10.

⁸ Ibid., 12.

⁹ Grundl, H., M. Dong, and J. Gal (2016). "The Evolution of Insurer Portfolio Investment Strategies for Long-Term Investing," *OECD Journal: Financial Market Trends*. 3.



Facilitation de l'innovation

Dans l'écosystème de l'innovation, de nombreuses petites entreprises en démarrage, dotées de capitaux permanents, prennent d'énormes risques en développant de nouvelles technologies. De nombreuses percées technologiques sont le fruit d'un long processus d'incubation au cours duquel l'entreprise est créée et financée par des investisseurs. Les entreprises en démarrage peuvent s'engager dans la recherche et le développement pendant des années (voire des décennies) avant de pouvoir générer des revenus, créant ainsi de la propriété intellectuelle - tout cela avant le lancement commercial de leur nouveau produit ou service. La gestion du risque financier lié à ce processus serait extrêmement difficile sans une assurance de responsabilité civile, une assurance professionnelle, une assurance de responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants et d'autres formes d'assurance, étant donné qu'un seul sinistre ou une seule erreur d'exploitation pourrait effectivement mettre l'entreprise en faillite et épuiser le capital investi. L'assurance des entreprises permet de faire en sorte que le processus de découverte scientifique de bout en bout se manifeste dans un contexte commercial.

Facilitation du crédit commercial

Lorsqu'une entreprise a une présence physique, la preuve d'une assurance des entreprises est une condition préalable à l'obtention d'un prêt commercial. Pour cette raison, les assureurs sont également des facilitateurs de crédit dans l'économie. Ce crédit, à son tour, facilite la production, la distribution et l'utilisation des biens ou services que produit l'entreprise.

Protection de la réputation

Toutes les entreprises doivent surveiller et gérer de près tout risque susceptible de nuire à leur réputation. Lorsqu'une entreprise est en mesure de démontrer à ses clients et aux consommateurs qu'elle a atténué les risques grâce à l'assurance, ces derniers lui accordent une plus grande confiance. Bien que l'assurance ne soit pas toujours obligatoire pour tous les types d'entreprises, les clients aiment savoir qu'ils font affaire avec une entreprise de bonne réputation qui prend au sérieux la sécurité de son personnel et de ses clients et qui gère adéquatement ses risques financiers.

Facilitation de la formation de capital

L'assurance peut aider les entreprises à réaliser des économies à long terme si elles combinent une assurance des entreprises adéquate avec des stratégies internes de gestion des risques. En gérant activement les risques, une entreprise est moins susceptible de subir des sinistres importants et fréquents couverts par son contrat d'assurance. De cette façon, l'entreprise démontre à l'assureur qu'elle est consciente des risques et qu'elle prend des mesures pour éviter les sinistres inutiles. Avec des réclamations réduites au minimum, une entreprise peut être en mesure de réduire ses coûts d'assurance globaux grâce à l'amélioration de son profil de risque.

Promotion de la sécurité au travail

En plus de l'assurance type des entreprises, des garanties complémentaires permettent d'encourager une entreprise et ses employés à travailler en toute sécurité.



Annexe : Classification des groupes de l'industrie et méthodologie

Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord 2022¹⁰ définit comme suit les compagnies, agences et courtiers d'assurance et autres activités liées à l'assurance.

5241 – Compagnies d'assurance

Ce groupe d'activité comprend les établissements dont l'activité principale consiste à souscrire des rentes, des polices d'assurance et des contrats de réassurance. Les établissements de ce groupe investissent les primes pour constituer un portefeuille d'actifs financiers à utiliser en cas de sinistres futurs. Les cotisations et les primes sont établies à partir de calculs actuariels des réserves. Ce groupe de l'industrie comprend les compagnies d'assurance directe qui ont pour activité principale la souscription de rentes et de polices d'assurance directement auprès des assurés, et les compagnies de réassurance qui ont pour activité principale la prise en charge de tout ou partie du risque associé aux polices d'assurance en vigueur souscrites à l'origine par d'autres compagnies d'assurance.

Les industries sont définies en fonction du type de risque contre lequel les titulaires de police sont assurés, comme le décès, la perte d'emploi attribuable à l'âge ou à l'invalidité, et les dommages matériels.

52411 – Compagnies d'assurance vie, soins de santé et soins médicaux

52412 – Compagnies d'assurance directe (sauf vie, soins de santé et soins médicaux)

52413 – Compagnies de réassurance directe

5242 – Agences, courtage et autres activités liées à l'assurance

Ce groupe de l'industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à offrir des assurances ou à fournir des services liés à l'assurance.

52421 – Agences et courtiers d'assurance

52429 – Autres activités liées à l'assurance

Méthodologie utilisée par Statistique Canada

Toutes les valeurs nominales du PIB, de l'emploi, du revenu personnel et de l'impôt figurant dans ce rapport sont fournies par Statistique Canada, qui a utilisé des tableaux détaillés des ressources et des emplois et des modèles d'entrées-sorties, sauf indication contraire.

Les résultats des modèles permettent de quantifier les incidences économiques combinées directes, indirectes et induites (incidence totale) :

- Les incidences directes ne concernent que les entreprises, les employés et les travailleurs indépendants des compagnies d'assurance (SCIAN 5241) et des agences, courtiers et autres activités liées à l'assurance (SCIAN 5242), par exemple les taxes sur les primes payées directement par les compagnies d'assurance.
- Les incidences indirectes (ou incidences de la chaîne d'approvisionnement) sont générées par les achats effectués en amont (chaîne d'approvisionnement) par les activités désignées à la phase d'incidence directe. Par exemple, les activités de l'industrie de l'assurance de dommages nécessitent des services juridiques et administratifs externes.

¹⁰ Statistique Canada.



- Les incidences induites sont obtenues lorsque les employés des entreprises désignées à la phase d'incidence directe et indirecte dépensent les revenus tirés de l'activité analysée. Cette réinjection des revenus dans l'économie se traduit par des niveaux supplémentaires d'emploi, de revenus et de recettes fiscales, qui peuvent être observés dans un vaste éventail de secteurs d'activité.

Incidence totale des compagnies d'assurance de dommages

Statistique Canada produit des estimations du PIB, de l'emploi, du revenu personnel et des taxes sur les produits par impôt détaillé et des impôts sur la production par palier de gouvernement pour les compagnies d'assurance. Cependant, ces estimations comprennent à la fois les segments de l'assurance de dommages et de l'assurance de personnes de l'industrie. Pour isoler l'apport direct de l'industrie de l'assurance de dommages, Statistique Canada utilise des données financières détaillées des compagnies d'assurance pour calculer les estimations de sortie des secteurs d'assurance de dommages et d'assurance de personnes. Tel qu'il est défini dans le système de comptabilité nationale de 2008, les sorties applicables à chacune de ces deux industries ont été calculées en additionnant les primes d'assurance acquises au revenu de placement, puis en soustrayant les réclamations d'assurance payées. Le revenu de placement est la

somme des intérêts et du revenu de dividende, des gains réalisés et des frais de placement.

La part de l'industrie de l'assurance de dommages des sorties totales de l'industrie de l'assurance a ensuite été calculée en divisant les sorties des compagnies d'assurance de dommages par les sorties totales des compagnies d'assurance (définies comme assurance de personnes et assurance de dommages). Cette part a ensuite été appliquée à tous les paramètres de l'incidence économique pour les compagnies d'assurance disponibles auprès de Statistique Canada, produisant des estimations pour les compagnies d'assurance de dommages.

Incidence totale des agences d'assurance, courtiers d'assurance et d'autres activités liées à l'assurance

La presque totalité des sorties des courtiers d'assurance, agents d'assurance et experts en sinistres est achetée par des compagnies d'assurance. En conséquence, les incidences des activités des agences et courtiers d'assurance et d'autres activités liées à l'assurance ont été estimées en effectuant un choc de sortie sur les compagnies d'assurance; les incidences économiques de ce secteur sont comprises dans les résultats du modèle comme incidences indirectes des compagnies d'assurance.